



Lundi 30 juin a eu lieu une journée inter-régionale Nord - Pas-de-Calais Picardie sur la Politique de la ville ([voir la synthèse de cette journée ici](#) [1]). L'après-midi, un atelier consacré à la participation des habitants et à la mise en place des conseils citoyens dans les futurs quartiers prioritaires d'échanger et de réfléchir collectivement à ce sujet. Zoom sur les idées fortes de l'atelier :

Une première intervention de Julie TOUHAMI, référente famille au centre social Belencontre (Tourcoing) s'est attachée à présenter une méthode innovante de mobilisation de la parole habitante : celle des tables de concertation (aussi appelés tables de quartiers). En effet, cette méthode est expérimentée sur 12 sites en France suite au rapport Bacqué - Mechmache qui préconisait de soutenir la création d'espaces citoyens et de les reconnaître. En l'occurrence, la table de concertation est un espace qui permet aux habitants de participer en élaborant d'une part des diagnostics / état des lieux, d'autre part des projets et des propositions concrètes, sur un sujet de leur choix. Il est ensuite question de « faire remonter » les travaux menés collectivement auprès des pouvoirs publics. Ce dispositif permet aussi de développer le pouvoir d'agir des habitants. Pour plus d'info sur cette méthode voir fiche d'expérience sur les tables de concertation.

Une 2^{ème} intervention de Julien GIRY, chargé de mission participation des habitants au CGET, a permis de présenter le tout nouveau cadre de référence des conseils citoyens (voir doc joint). Ce document n'est pas un arrêté réglementaire mais bien un outil, évolutif, qui donne des pistes d'action et de réflexion et qui propose des éléments méthodologiques. Une certaine souplesse est laissée au local qui peut ainsi adapter ses conseils citoyens à la situation du territoire (nombre et taille des quartiers prioritaires, instances et dispositifs participatifs déjà existants, etc.).

Un temps d'échanges avec la salle a ensuite aidé à dégager les idées fortes suivantes :

- Par définition, la politique de la ville demande à ce qu'une attention particulière soit accordée aux habitants de ces quartiers qui sont souvent jeunes, étrangers, éloignés du débat public, etc. Tous doivent pouvoir s'exprimer s'ils le souhaitent, y compris, dans le cadre d'un tirage au sort, ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales.
- Dès aujourd'hui dans le cadre de l'élaboration du contrat de ville, il s'agit de s'appuyer sur l'existant (instances, dispositifs, acteurs de proximité) et les savoirs faire de terrain présents sur le territoire. Le conseil citoyen en tant qu'instance pourra être inscrit seulement ensuite dans le contrat de ville.
- Une des clefs de la mobilisation des habitants dans le cadre du projet de territoire ou du contrat de ville qui s'écrit à l'échelle de l'intercommunalité, est donc de former un « chaînage », de travailler en tant qu'EPCI en partenariat avec les communes et les professionnels de l'animation, déjà porteurs d'initiatives sur le territoire. Pour ce faire le préalable indispensable est de recenser les pratiques participatives du territoire.
- Un écueil à éviter : ne pas se contenter d'un dispositif mais bien s'inscrire dans un processus, dont l'idée générale est de mailler le territoire pour recueillir les paroles individuelles d'habitants, les transformer en intérêts collectifs formulés (notes, recommandations) et entendus par les pouvoirs publics (pour aller plus loin sur cette idée de processus voir l'ouvrage « Participation des habitants : de l'expression à la co-construction »).
- Se poser les bonnes questions pour formaliser les futurs conseils citoyens : quel lien faire avec l'existant ? Qui animera ? Quelles garanties inscrire pour que ce qui est dit remonte effectivement et soit entendu ? Quelles modalités et organisation ? Sur quel objet de débat les habitants s'exprimeront ? etc.
- Idée originale : confier l'animation du conseil citoyen à un acteur neutre et tiers, indépendant de la collectivité locale, qui aura un rôle de facilitateur et d'« accoucheur » de la parole habitante et qui pourra ensuite accompagner les habitants dans la remontée des demandes et idées auprès des acteurs locaux (collectivités).

Lire aussi sur notre site :

- [Conseils citoyens : le cadre de référence est paru](#) [2]
- [Retour sur la journée inter-régionale sur la Politique de la ville du 30 juin 2014](#) [1]
- [La communication de Najat VALLAUD BELKACEM sur les priorités du nouveau contrat de ville](#) [3]
- [Publication : Le dernier ouvrage "repères pour agir" de l'IREV est sur la participation des habitants](#) [4]

Type d'actualités: [Information régionale](#) [5]

Dates: Vendredi 11 juillet 2014 - 02:00

Lieu: Roubaix (ENPJJ)

Thématiques: [Participation citoyenne](#) [6]

Territoires : [Région Hauts de France](#) [7]

Publié le 11 juillet 2014

URL de la source (modifié le 11/07/2014 - 16:26): <https://www.irev.fr/actualites-0/participation-des-habitants-et-conseils-citoyens-retour-sur-les-echanges-du-30-juin>

Liens

[1] <https://www.irev.fr/actualite/retour-sur-journee-inter-regionale-sur-politique-ville-30-juin>

[2] <https://www.irev.fr/actualite/conseils-citoyens-dans-nouvelle-politique-ville-cadre-referentiel>

[3] <https://www.irev.fr/actualite/communication-najat-vallaud-belkacem-sur-priorites-nouveaux-contrats-ville>

[4] <https://www.irev.fr/actualite/publication-nouveau-reperes-pour-agir-irev-sur-participation-habitants-est-encore>

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4317>

[6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3675>

[7] <https://www.irev.fr/region-hauts-de-france-1>